

CAGNOTTE



Date limite :
Samedi 2
Mars
2024

CAP pâtisserie

Bonjour à tous, actuellement en formation de reconversion professionnelle en CAP pâtissier à l'école à Aurillac je me retrouve avec un reste à charge à payer de 1700€, mère de famille isolée avec 4 enfants à nourrir et une rémunération de formation à hauteur de 750€ avec plus de 3000 km par mois pour aller quotidiennement en cours je me retrouve dans une impasse financière car si cette somme n'est pas régularisée avant le 2 Mars l'école refuse ma présence le jour de l'examen. Ce CAP est l'un de mes plus grand rêve professionnel, je suis passionnée par ce que je fais et j'ai à cœur de partager ma passion avec les autres. Je remercie par avance tout ceux qui m'aideront à réaliser ce rêve ultime d'avoir mon diplôme.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/AHEiUy8E>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :
Julie Jeanne